

Séance du 27 avril 2026

Extrait du registre des délibérations de la Communauté de Communes

Nombre de conseillers :
➤ en exercice : 28
➤ présents : 25
➤ votants : 26
Date de la convocation : 14 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin, légalement convoqués, se sont réunis publiquement en la Salle des Fêtes de Tilly sous la présidence de Philippe GOURLAY, Président.

Présents : Alain OVAN, Emmanuel MOYRAND, Martine DUMAZET, Hugues NICOLAS DE TREMELU, Florine TOUPET, Christelle CARTOUX, Anthony DUBUS, Marianne BIZET, Stéphane CALARD, Marie-Paule NATUREL, Nathalie LAURENCIER, Christel CHAPUT, Benoît VALET, Michèle BALLEZ, Dominique CARDON, Christelle RAOUI, Jean-Christophe PLANTUREUX, Christine DEJOIE, Laurent ALLILAIRE, Hubert JOUOT, Sylvie DELAUNE, Philippe GOURLAY, Christian BREC, Spike GROËN, Guylène MAUSSIRE.

Pouvoirs : Marie-Laure FRISCH à Hugues NICOLAS DE TREMELU.

Absents / Excusés : Thierry BARBIER, Alain COYAT.

Secrétaire de séance : Nathalie LAURENCIER.

◆◆◆◆◆

Délibération n° 2026-04-27.01

Objet : Désignation du secrétaire de séance

En application de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire désigne en début de chaque séance un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, consistant notamment en la rédaction du procès-verbal.

Le conseil communautaire nomme Nathalie LAURENCIER pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

POUR : 26 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Philippe GOURLAY

La Secrétaire de séance
Nathalie LAURENCIER



N.L.

Acte exécutoire, compte tenu de sa transmission en préfecture le 05 mai 2026 et de sa publication le 05 mai 2026

Séance du 27 avril 2026

Extrait du registre des délibérations de la Communauté de Communes

Nombre de conseillers :
➤ en exercice : 28
➤ présents : 25
➤ votants : 26
Date de la convocation : 14 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin, légalement convoqués, se sont réunis publiquement en la Salle des Fêtes de Tilly sous la présidence de Philippe GOURLAY, Président.

Présents : Alain OVAN, Emmanuel MOYRAND, Martine DUMAZET, Hugues NICOLAS DE TREMELU, Florine TOUPET, Christelle CARTOUX, Anthony DUBUS, Marianne BIZET, Stéphane CALARD, Marie-Paule NATUREL, Nathalie LAURENCIER, Christel CHAPUT, Benoît VALET, Michèle BALLEZ, Dominique CARDON, Christelle RAOUI, Jean-Christophe PLANTUREUX, Christine DEJOIE, Laurent ALLILAIRE, Hubert JOUOT, Sylvie DELAUNE, Philippe GOURLAY, Christian BREC, Spike GROËN, Gylène MAUSSIRE.

Pouvoirs : Marie-Laure FRISCH à Hugues NICOLAS DE TREMELU.

Absents / Excusés : Thierry BARBIER, Alain COYAT.

Secrétaire de séance : Nathalie LAURENCIER.

◆◆◆◆◆

Délibération n° 2026-04-27.02

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 13 avril 2026

En application de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Président invite l'assemblée à approuver le procès-verbal de la dernière séance de conseil de communauté du 13 avril 2026.

Monsieur le Président demande aux membres de l'assemblée s'ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal du conseil communautaire du 13 avril 2026 qui leur a été communiqué.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve le procès-verbal du conseil communautaire du 13 avril 2026 tel qu'il a été présenté.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Philippe GOURLAY

La Secrétaire de séance
Nathalie LAURENCIER



Acte exécutoire, compte tenu de sa transmission en préfecture le 05 mai 2026 et de sa publication le 05 mai 2026

Séance du 27 avril 2026

Extrait du registre des délibérations de la Communauté de Communes

Nombre de conseillers :
‣ en exercice : 28
‣ présents : 25
‣ votants : 26
Date de la convocation : 14 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin, légalement convoqués, se sont réunis publiquement en la Salle des Fêtes de Tilly sous la présidence de Philippe GOURLAY, Président.

Présents : Alain OVAN, Emmanuel MOYRAND, Martine DUMAZET, Hugues NICOLAS DE TREMELU, Florine TOUPET, Christelle CARTOUX, Anthony DUBUS, Marianne BIZET, Stéphane CALARD, Marie-Paule NATUREL, Nathalie LAURENCIER, Christel CHAPUT, Benoît VALET, Michèle BALLEZ, Dominique CARDON, Christelle RAOUI, Jean-Christophe PLANTUREUX, Christine DEJOIE, Laurent ALLILAIRE, Hubert JOUOT, Sylvie DELAUNE, Philippe GOURLAY, Christian BREC, Spike GROËN, Guylène MAUSSIRE.

Pouvoirs : Marie-Laure FRISCH à Hugues NICOLAS DE TREMELU.

Absents / Excusés : Thierry BARBIER, Alain COYAT.

Secrétaire de séance : Nathalie LAURENCIER.

◆◆◆◆◆

Délibération n° 2026-04-27.03

Objet : Avis sur un projet de centrale agrivoltaïque au sol sur la commune de Parnac au lieu-dit « La Ronde »

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire qu'une demande de permis de construire pour un projet de centrale agrivoltaïque au sol sur la commune de Parnac au lieu-dit « La Ronde » a été déposée le 6 février 2026.

Dans le cadre de ce projet, la Direction Départementale des Territoires de l'Indre demande à la Communauté de Communes d'émettre un avis sur ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité,**

- **Emet un avis favorable** sur le projet de centrale agrivoltaïque au sol sur la commune de Parnac au lieu-dit « La Ronde »,
- **Et autorise** Monsieur le Président à mener, dans la limite de ses attributions, toute action destinée à faciliter la réalisation du projet.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Philippe GOURLAY

La Secrétaire de séance
Nathalie LAURENCIER



N.

Acte exécutoire, compte tenu de sa transmission en préfecture le 05 mai 2026 et de sa publication le 05 mai 2026

Signé électroniquement par : Philippe GOURLAY
Date de signature : 05/05/2026
Qualité : Président

Séance du 27 avril 2026

Extrait du registre des délibérations de la Communauté de Communes

Nombre de conseillers :

➤ en exercice : 28

➤ présents : 25

➤ votants : 26

Date de la convocation : 14 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin, légalement convoqués, se sont réunis publiquement en la Salle des Fêtes de Tilly sous la présidence de Philippe GOURLAY, Président.

Présents : Alain OVAN, Emmanuel MOYRAND, Martine DUMAZET, Hugues NICOLAS DE TREMELU, Florine TOUPET, Christelle CARTOUX, Anthony DUBUS, Marianne BIZET, Stéphane CALARD, Marie-Paule NATUREL, Nathalie LAURENCIER, Christel CHAPUT, Benoît VALET, Michèle BALLEZ, Dominique CARDON, Christelle RAOUI, Jean-Christophe PLANTUREUX, Christine DEJOIE, Laurent ALLILAIRE, Hubert JOUOT, Sylvie DELAUNE, Philippe GOURLAY, Christian BREC, Spike GROËN, Guylène MAUSSIRE.

Pouvoirs : Marie-Laure FRISCH à Hugues NICOLAS DE TREMELU.

Absents / Excusés : Thierry BARBIER, Alain COYAT.

Secrétaire de séance : Nathalie LAURENCIER.

◆◆◆◆◆

Délibération n° 2026-04-27.04

Objet : Avis sur un projet de centrale agrivoltaïque au sol sur la commune de Roussines au lieu-dit « Chabanne »

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire qu'une demande de permis de construire pour un projet de centrale agrivoltaïque au sol sur la commune de Roussines au lieu-dit « Chabanne » a été déposée le 11 mars 2026.

Dans le cadre de ce projet, la Direction Départementale des Territoires de l'Indre demande à la Communauté de Communes d'émettre un avis sur ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**,

- **Emet un avis favorable** sur le projet de centrale agrivoltaïque au sol sur la commune de Roussines au lieu-dit « Chabanne »,
- **Et autorise** Monsieur le Président à mener, dans la limite de ses attributions, toute action destinée à faciliter la réalisation du projet.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Philippe GOURLAY

La Secrétaire de séance
Nathalie LAURENCIER

MOVA
Communauté de Communes
Marche Occitane
- Val d'Anglin

Acte exécutoire, compte tenu de sa transmission en préfecture le 05 mai 2026 et de sa publication le 05 mai 2026

Signé électroniquement par : Philippe GOURLAY
Date de signature : 05/05/2026
Qualité : Président

Séance du 27 avril 2026

Extrait du registre des délibérations de la Communauté de Communes

Nombre de conseillers :
➤ en exercice : 28
➤ présents : 25
➤ votants : 26
Date de la convocation : 14 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin, légalement convoqués, se sont réunis publiquement en la Salle des Fêtes de Tilly sous la présidence de Philippe GOURLAY, Président.

Présents : Alain OVAN, Emmanuel MOYRAND, Martine DUMAZET, Hugues NICOLAS DE TREMELU, Florine TOUPET, Christelle CARTOUX, Anthony DUBUS, Marianne BIZET, Stéphane CALARD, Marie-Paule NATUREL, Nathalie LAURENCIER, Christel CHAPUT, Benoît VALET, Michèle BALLEZ, Dominique CARDON, Christelle RAOUI, Jean-Christophe PLANTUREUX, Christine DEJOIE, Laurent ALLILAIRE, Hubert JOUOT, Sylvie DELAUNE, Philippe GOURLAY, Christian BREC, Spike GROËN, Guylène MAUSSIRE.

Pouvoirs : Marie-Laure FRISCH à Hugues NICOLAS DE TREMELU.

Absents / Excusés : Thierry BARBIER, Alain COYAT.

Secrétaire de séance : Nathalie LAURENCIER.

◆◆◆◆◆

Délibération n° 2026-04-27.05

Objet : Avis sur un projet de centrale agrivoltaïque au sol sur la commune de Lignac au lieu-dit « Tillet »

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire qu'une demande de permis de construire pour un projet de centrale agrivoltaïque au sol sur la commune de Lignac au lieu-dit « Tillet » a été déposée le 24 mars 2026.

Dans le cadre de ce projet, la Direction Départementale des Territoires de l'Indre demande à la Communauté de Communes d'émettre un avis sur ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **Emet un avis favorable** sur le projet de centrale agrivoltaïque au sol sur la commune de Lignac au lieu-dit « Tillet »,
- **Et autorise** Monsieur le Président à mener, dans la limite de ses attributions, toute action destinée à faciliter la réalisation du projet.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Philippe GOURLAY

La Secrétaire de séance
Nathalie LAURENCIER



Acte exécutoire, compte tenu de sa transmission en préfecture le 05 mai 2026 et de sa publication le 05 mai 2026

Signé électroniquement par : Philippe GOURLAY
Date de signature : 05/05/2026
Qualité : Président

Séance du 27 avril 2026

Extrait du registre des délibérations de la Communauté de Communes

Nombre de conseillers :
➤ en exercice : 28
➤ présents : 25
➤ votants : 26
Date de la convocation : 14 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin, légalement convoqués, se sont réunis publiquement en la Salle des Fêtes de Tilly sous la présidence de Philippe GOURLAY, Président.

Présents : Alain OVAN, Emmanuel MOYRAND, Martine DUMAZET, Hugues NICOLAS DE TREMELU, Florine TOUPET, Christelle CARTOUX, Anthony DUBUS, Marianne BIZET, Stéphane CALARD, Marie-Paule NATUREL, Nathalie LAURENCIER, Christel CHAPUT, Benoît VALET, Michèle BALLEZ, Dominique CARDON, Christelle RAOUI, Jean-Christophe PLANTUREUX, Christine DEJOIE, Laurent ALLILAIRE, Hubert JOUOT, Sylvie DELAUNE, Philippe GOURLAY, Christian BREC, Spike GROËN, Gyslène MAUSSIRE.

Pouvoirs : Marie-Laure FRISCH à Hugues NICOLAS DE TREMELU.

Absents / Excusés : Thierry BARBIER, Alain COYAT.

Secrétaire de séance : Nathalie LAURENCIER.

◆◆◆◆◆

Délibération n° 2026-04-27.06

Objet : Approbation des comptes de gestion 2025 des budgets : principal et annexes

Monsieur le Président rappelle que le compte de gestion est un document reflétant les comptes arrêtés au 31 décembre et qui est certifié conforme par le Comptable public.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant, que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2025, dont les écritures sont conformes aux comptes administratifs de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin pour le même exercice.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,


- **Approuve** les comptes de gestion du budget principal, du budget annexe « locations commerciales » et du budget annexe « lotissement ZA de Chaillac » dressés, pour l'exercice 2025, par la comptable du Service Gestion Comptable du Blanc. Ces comptes de gestion, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.
- **Et autorise** Monsieur le Président à signer les comptes de gestion 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Philippe GOURLAY



La Secrétaire de séance
Nathalie LAURENCIER



Acte exécutoire, compte tenu de sa transmission en préfecture le 05 mai 2026 et de sa publication le 05 mai 2026

Signé électroniquement par : Philippe GOURLAY
Date de signature : 05/05/2026
Qualité : Président

Séance du 27 avril 2026

Extrait du registre des délibérations de la Communauté de Communes

Nombre de conseillers :
 ▶ en exercice : 28
 ▶ présents : 26
 ▶ votants : 27
 Date de la convocation : 14 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin, légalement convoqués, se sont réunis publiquement en la Salle des Fêtes de Tilly sous la présidence de Philippe GOURLAY, Président.

Présents : Alain OVAN, Emmanuel MOYRAND, Martine DUMAZET, Hugues NICOLAS DE TREMELU, Florine TOUPET, Christelle CARTOUX, Anthony DUBUS, Marianne BIZET, Stéphane CALARD, Marie-Paule NATUREL, Nathalie LAURENCIER, Christel CHAPUT, Benoît VALET, Michèle BALLET, Dominique CARDON, Christelle RAOUI, Jean-Christophe PLANTUREUX, Christine DEJOIE, Laurent ALLILAIRE, Hubert JOUOT, Sylvie DELAUNE, Philippe GOURLAY, Christian BREC, Thierry BARBIER, Spike GROËN, Guylène MAUSSIRE.

Pouvoirs : Marie-Laure FRISCH à Hugues NICOLAS DE TREMELU.

Absents / Excusés : Alain COYAT.

Secrétaire de séance : Nathalie LAURENCIER.

◆◆◆◆◆

Délibération n° 2026-04-27.07

Objet : Approbation des comptes administratifs 2025 des budgets : principal et annexes

Les comptes administratifs de l'exercice 2025 dressés par le Président, Ordonnateur, se résument ainsi :

BUDGET PRINCIPAL 2025

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement		Total des sections
Titres émis	3 889 969,17 €	Titres émis	280 615,87 €	
Réductions de titres	0,00 €	Réductions de titres	0,00 €	
Total recettes	3 889 969,17 €	Total recettes	280 615,87 €	4 170 585,04 €
Mandats émis	2 515 394,86 €	Mandats émis	1 291 200,48 €	
Annulations de mandats	2 168,37 €	Annulations de mandats	0,00 €	
Total dépenses	2 513 226,49 €	Total dépenses	1 291 200,48 €	3 804 426,97 €
Résultats de fonctionnement Excédent	1 376 742,68 €	Résultats d'investissement Déficit	- 1 010 584,61 €	+ 366 158,07 €

- Dépenses restant à réaliser 758 380,04 €

- Recettes restant à réaliser 446 765,10 €

BUDGET ANNEXE « LOCATIONS COMMERCIALES » 2025

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement		Total des sections
Titres émis	123 408,60 €	Titres émis	488 154,42 €	
Réductions de titres	0,00 €	Réductions de titres	0,00 €	
Total recettes	123 408,60 €	Total recettes	488 154,42 €	611 563,02 €
Mandats émis	89 525,27 €	Mandats émis	217 680,96 €	
Annulations de mandats	16,13 €	Annulations de mandats	0,00 €	
Total dépenses	89 509,14 €	Total dépenses	217 680,96 €	307 190,10 €
Résultats de fonctionnement Excédent	33 899,46 €	Résultats d'investissement Excédent	- 170 473,36 €	+ 304 372,92 €

- Dépenses restant à réaliser 7 900,00 €

- Recettes restant à réaliser 314 312,77 €

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 05 MAI 2026

ID : 036-200035137-20260427-2026042707-DE

BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT ZA DE CHAILLAC » 2025

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement		Total des sections
Titres émis	0,00 €	Titres émis	0,00 €	
Réductions de titres	0,00 €	Réductions de titres	0,00 €	
Total recettes	0,00 €	Total recettes	0,00 €	0,00 €
Mandats émis	0,00 €	Mandats émis	0,00 €	
Annulations de mandats	0,00 €	Annulations de mandats	0,00 €	
Total dépenses	0,00 €	Total dépenses	0,00 €	0,00 €
Résultats de fonctionnement	0,00 €	Résultats d'investissement	0,00 €	0,00 €

- Dépenses restant à réaliser 0,00 €
- Recettes restant à réaliser 0,00 €

Monsieur le Président de la Communauté de Communes n'a pas participé au vote de cette délibération, conformément aux dispositions prévues par la loi.

Le Conseil Communautaire, siégeant sous la présidence de Jean-Christophe PLANTUREUX, 1^{er} vice-président, approuve, à l'unanimité, les comptes administratifs des budgets : principal, annexe « locations commerciales » et annexe « lotissement ZA de Chaillac » de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin pour l'exercice 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Philippe GOURLAY



La Secrétaire de séance
Nathalie LAURENCIER

Acte exécutoire, compte tenu de sa transmission en préfecture le 05 mai 2026 et de sa publication le 05 mai 2026

Séance du 27 avril 2026

Extrait du registre des délibérations de la Communauté de Communes

Nombre de conseillers :
➤ en exercice : 28
➤ présents : 26
➤ votants : 27
Date de la convocation : 14 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin, légalement convoqués, se sont réunis publiquement en la Salle des Fêtes de Tilly sous la présidence de Philippe GOURLAY, Président.

Présents : Alain OVAN, Emmanuel MOYRAND, Martine DUMAZET, Hugues NICOLAS DE TREMELU, Florine TOUPET, Christelle CARTOUX, Anthony DUBUS, Marianne BIZET, Stéphane CALARD, Marie-Paule NATUREL, Nathalie LAURENCIER, Christel CHAPUT, Benoît VALET, Michèle BALLEZ, Dominique CARDON, Christelle RAOUI, Jean-Christophe PLANTUREUX, Christine DEJOIE, Laurent ALLILAIRE, Hubert JOUOT, Sylvie DELAUNE, Philippe GOURLAY, Christian BREC, Thierry BARBIER, Spike GROËN, Guylène MAUSSIRE.

Pouvoirs : Marie-Laure FRISCH à Hugues NICOLAS DE TREMELU.

Absents / Excusés : Alain COYAT.

Secrétaire de séance : Nathalie LAURENCIER.

◆◆◆◆◆

Délibération n° 2026-04-27.08

Objet : Affectations des résultats 2025 du budget principal

Monsieur le Président rappelle les résultats du compte administratif 2025,

<u>INVESTISSEMENT</u>	Solde d'exécution reporté N-1 : (+ ou -)	1 354 404,49 €
	Recettes réalisées :	280 615,87 €
	Dépenses réalisées :	1 291 200,48 €
	Solde d'exécution cumulé (R001)	343 819,88 €
	Restes à réaliser dépenses :	758 380,04 €
	Restes à réaliser recettes :	446 765,10 €
	Besoin de financement :	0,00 €
<u>FONCTIONNEMENT</u>	Résultat de l'exercice :	1 376 742,68 €
	Résultat antérieur reporté N-1 : (+ ou -)	1 979 484,99 €
	Résultat à affecter :	3 356 227,67 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de la manière suivante :

- Affectation en réserves : **0,00 €**
(titre de recette au compte 1068)

- Report à nouveau en fonctionnement : **3 356 227,67 €**
(reprise au compte 002 dans le budget N+1)

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Philippe GOURLAY

La Secrétaire de séance
Nathalie LAURENCIER

Acte exécutoire, compte tenu de sa transmission en préfecture le 05 mai 2026 et de sa publication le 05 mai 2026



47

Séance du 27 avril 2026

Extrait du registre des délibérations de la Communauté de Communes

Nombre de conseillers :
▷ en exercice : 28
▷ présents : 26
▷ votants : 27
Date de la convocation : 14 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin, légalement convoqués, se sont réunis publiquement en la Salle des Fêtes de Tilly sous la présidence de Philippe GOURLAY, Président.

Présents : Alain OVAN, Emmanuel MOYRAND, Martine DUMAZET, Hugues NICOLAS DE TREMELU, Florine TOUPET, Christelle CARTOUX, Anthony DUBUS, Marianne BIZET, Stéphane CALARD, Marie-Paule NATUREL, Nathalie LAURENCIER, Christel CHAPUT, Benoît VALET, Michèle BALLEZ, Dominique CARDON, Christelle RAOUI, Jean-Christophe PLANTUREUX, Christine DEJOIE, Laurent ALLILAIRE, Hubert JOUOT, Sylvie DELAUNE, Philippe GOURLAY, Christian BREC, Thierry BARBIER, Spike GROËN, Gylène MAUSSIRE.

Pouvoirs : Marie-Laure FRISCH à Hugues NICOLAS DE TREMELU.

Absents / Excusés : Alain COYAT.

Secrétaire de séance : Nathalie LAURENCIER.

◆◆◆◆◆

Délibération n° 2026-04-27.08/01

Objet : Affectation des résultats 2025 du budget annexe « locations commerciales »

Monsieur le Président rappelle les résultats du compte administratif 2025,

<u>INVESTISSEMENT</u>	Solde d'exécution reporté N-1 : (+ ou -)	- 83 736,32 €
	Recettes réalisées :	488 154,42 €
	Dépenses réalisées :	217 680,96 €
	Solde d'exécution cumulé (R001)	186 737,96 €
	Restes à réaliser dépenses :	7 900,00 €
	Restes à réaliser recettes :	314 312,77 €
	Besoin de financement :	0,00 €
<u>FONCTIONNEMENT</u>	Résultat de l'exercice :	33 899,46 €
	+ Résultat antérieur reporté N-1	107 312,36 €
	- Part affectée à l'investissement	79 217,01 €
	Résultat à affecter :	61 994,81 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité d'affecter le résultat de la manière suivante :

- Affectation en réserves : **0,00 €**
(titre de recette au compte 1068)

- Report à nouveau en fonctionnement : **61 994,81 €**
(reprise au compte 002 dans le budget N+1)

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Philippe GOURLAY

La Secrétaire de séance
Nathalie LAURENCIER

Acte exécutoire, compte tenu de sa transmission en préfecture le 05 mai 2026 et de sa publication le 05 mai 2026



Handwritten signature of Philippe GOURLAY

Signé électroniquement par : Philippe GOURLAY
Date de signature : 05/05/2026
Qualité : Président

Séance du 27 avril 2026

Extrait du registre des délibérations de la Communauté de Communes

Nombre de conseillers :
➤ en exercice : 28
➤ présents : 26
➤ votants : 27
Date de la convocation : 14 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin, légalement convoqués, se sont réunis publiquement en la Salle des Fêtes de Tilly sous la présidence de Philippe GOURLAY, Président.

Présents : Alain OVAN, Emmanuel MOYRAND, Martine DUMAZET, Hugues NICOLAS DE TREMELU, Florine TOUPET, Christelle CARTOUX, Anthony DUBUS, Marianne BIZET, Stéphane CALARD, Marie-Paule NATUREL, Nathalie LAURENCIER, Christel CHAPUT, Benoît VALET, Michèle BALLEZ, Dominique CARDON, Christelle RAOUI, Jean-Christophe PLANTUREUX, Christine DEJOIE, Laurent ALLILAIRE, Hubert JOUOT, Sylvie DELAUNE, Philippe GOURLAY, Christian BREC, Thierry BARBIER, Spike GROËN, Gyslène MAUSSIRE.

Pouvoirs : Marie-Laure FRISCH à Hugues NICOLAS DE TREMELU.

Absents / Excusés : Alain COYAT.

Secrétaire de séance : Nathalie LAURENCIER.

◆◆◆◆◆

Délibération n° 2026-04-27.08/02

Objet : Affectation des résultats 2025 du budget annexe « lotissement ZA de Chaillac »

Monsieur le Président rappelle les résultats du compte administratif 2025,

<u>INVESTISSEMENT</u>	Solde d'exécution reporté N-1 : (+ ou -)	- 18 192,00 €
	Recettes réalisées :	0,00 €
	Dépenses réalisées :	0,00 €
	Solde d'exécution cumulé (D001)	- 18 192,00 €
	Restes à réaliser dépenses :	0,00 €
	Restes à réaliser recettes :	0,00 €
	Besoin de financement : (couverture insuffisante)	18 192,00 €
<u>FONCTIONNEMENT</u>	Résultat de l'exercice :	0,00 €
	Résultat antérieur reporté N-1 : (+ ou -)	0,00 €
	Résultat à affecter :	0,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité d'affecter le résultat de la manière suivante :

-Affectation en réserves : **0,00 €**
(titre de recette au compte 1068)

-Report à nouveau en fonctionnement : **0,00 €**
(reprise au compte 002 dans le budget N+1)

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme

Acte exécutoire, compte tenu de sa transmission en préfecture le 05 mai 2026 et de sa publication le 05 mai 2026

Le Président,
Philippe GOURLAY



La Secrétaire de séance
Nathalie LAURENCIER

Séance du 27 avril 2026

Extrait du registre des délibérations de la Communauté de Communes

Nombre de conseillers :
▷ en exercice : 28
▷ présents : 26
▷ votants : 27
Date de la convocation : 14 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin, légalement convoqués, se sont réunis publiquement en la Salle des Fêtes de Tilly sous la présidence de Philippe GOURLAY, Président.

Présents : Alain OVAN, Emmanuel MOYRAND, Martine DUMAZET, Hugues NICOLAS DE TREMELU, Florine TOUPET, Christelle CARTOUX, Anthony DUBUS, Marianne BIZET, Stéphane CALARD, Marie-Paule NATUREL, Nathalie LAURENCIER, Christel CHAPUT, Benoît VALET, Michèle BALLEZ, Dominique CARDON, Christelle RAOUI, Jean-Christophe PLANTUREUX, Christine DEJOIE, Laurent ALLILAIRE, Hubert JOUOT, Sylvie DELAUNE, Philippe GOURLAY, Christian BREC, Thierry BARBIER, Spike GROËN, Guylène MAUSSIRE.

Pouvoirs : Marie-Laure FRISCH à Hugues NICOLAS DE TREMELU.

Absents / Excusés : Alain COYAT.

Secrétaire de séance : Nathalie LAURENCIER.

◆◆◆◆◆

Délibération n° 2026-04-27.09

Objet : Vote des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2026

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du Code général des impôts.

Monsieur le Président présente au Conseil Communautaire l'état 1259 EPCI comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

La présente délibération vise à fixer les taux de fiscalité de la Communauté de Communes.

Il est proposé au Conseil Communautaire de reconduire pour 2026 les taux de 2025.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

- **Décide** de reconduire les taux des taxes de fiscalité directe locale 2026 comme suit :


Impôts	Taux 2025	Taux votés pour 2026
Taxe foncière bâtie additionnelle	1,08 %	1,08 %
Taxe foncière non bâties additionnelle	5,87 %	5,87 %
Taxe d'habitation additionnelle	8,76 %	8,76 %
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) unique ou de zone	24,98 %	24,98 %

- Et fixe le produit fiscal attendu pour 2026 comme suit :

Impôts	Taux votés 2026	Produits attendus
Taxe foncière bâtie additionnelle	1,08 %	80 698
Taxe foncière non bâties additionnelle	5,87 %	67 799
Taxe d'habitation additionnelle	8,76 %	209 371
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) unique ou de zone	24,98 %	426 159
TOTAL		779 027

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Philippe GOURLAY



La Secrétaire de séance
Nathalie LAURENCIER



Acte exécutoire, compte tenu de sa
transmission en préfecture le 05 mai 2026
et de sa publication le 05 mai 2026

Séance du 27 avril 2026

Extrait du registre des délibérations de la Communauté de Communes

Nombre de conseillers :

▷ en exercice : 28

▷ présents : 26

▷ votants : 27

Date de la convocation : 14 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin, légalement convoqués, se sont réunis publiquement en la Salle des Fêtes de Tilly sous la présidence de Philippe GOURLAY, Président.

Présents : Alain OVAN, Emmanuel MOYRAND, Martine DUMAZET, Hugues NICOLAS DE TREMELU, Florine TOUPET, Christelle CARTOUX, Anthony DUBUS, Marianne BIZET, Stéphane CALARD, Marie-Paule NATUREL, Nathalie LAURENCIER, Christel CHAPUT, Benoît VALET, Michèle BALLEZ, Dominique CARDON, Christelle RAOUI, Jean-Christophe PLANTUREUX, Christine DEJOIE, Laurent ALLILAIRE, Hubert JOUOT, Sylvie DELAUNE, Philippe GOURLAY, Christian BREC, Thierry BARBIER, Spike GROËN, Gwylène MAUSSIRE.

Pouvoirs : Marie-Laure FRISCH à Hugues NICOLAS DE TREMELU.

Absents / Excusés : Alain COYAT.

Secrétaire de séance : Nathalie LAURENCIER

◆◆◆◆◆

Délibération n° 2026-04-27.10

Objet : Fixation du produit de la taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (GEMAPI) année 2026

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) et notamment son article 56,

Vu le Code de l'Environnement et notamment son article L. 211-7,

Vu le Code Général des Impôts et notamment son article 1530 bis,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2017-12-05.01 en date du 5 décembre 2017 portant modification des statuts de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 21 décembre 2017 portant extension des compétences et modification des statuts de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin,

Vu la délibération du conseil Communautaire n° 2018-09-25.01 en date du 25 septembre 2018 instituant la taxe GEMAPI,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2018-09-25.02 en date du 25 septembre 2018 fixant le produit de la taxe GEMAPI pour l'année 2019,

Vu la délibération du conseil communautaire n° 2021-04-14.08 en date du 14 avril 2021 fixant le produit de la taxe GEMAPI pour l'année 2021,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2022-04-12.06 en date du 12 avril 2022 fixant le produit de la taxe GEMAPI pour l'année 2022,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2023-03-28.06 en date du 28 mars 2023 fixant le produit de la taxe GEMAPI pour l'année 2023,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2024-04-08.08 en date du 8 avril 2024 fixant le produit de la taxe GEMAPI pour l'année 2024,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2025-04-07.05 en date du 7 avril 2025 fixant le produit de la taxe GEMAPI pour l'année 2025,

Considérant qu'il est nécessaire d'assurer le financement de la compétence GEMAPI,

Considérant que l'organe délibérant doit voter avant le 30 avril 2026 le produit de la taxe GEMAPI,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **Fixe** le produit de la taxe GEMAPI pour l'année 2026 à **54 640,46 €**,
- **Charge** Monsieur le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux et fiscaux,
- **Et autorise** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Philippe GOURLAY

La Secrétaire de séance
Nathalie LAURENCIER



4.

Acte exécutoire, compte tenu de sa transmission en préfecture le 05 mai 2026 et de sa publication le 05 mai 2026

Séance du 27 avril 2026

Extrait du registre des délibérations de la Communauté de Communes

Nombre de conseillers :
➤ en exercice : 28
➤ présents : 26
➤ votants : 27
Date de la convocation : 14 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin, légalement convoqués, se sont réunis publiquement en la Salle des Fêtes de Tilly sous la présidence de Philippe GOURLAY, Président.

Présents : Alain OVAN, Emmanuel MOYRAND, Martine DUMAZET, Hugues NICOLAS DE TREMELU, Florine TOUPET, Christelle CARTOUX, Anthony DUBUS, Marianne BIZET, Stéphane CALARD, Marie-Paule NATUREL, Nathalie LAURENCIER, Christel CHAPUT, Benoît VALET, Michèle BALLEZ, Dominique CARDON, Christelle RAOUI, Jean-Christophe PLANTUREUX, Christine DEJOIE, Laurent ALLILAIRE, Hubert JOUOT, Sylvie DELAUNE, Philippe GOURLAY, Christian BREC, Thierry BARBIER, Spike GROËN, Guylène MAUSSIRE.

Pouvoirs : Marie-Laure FRISCH à Hugues NICOLAS DE TREMELU.

Absents / Excusés : Alain COYAT.

Secrétaire de séance : Nathalie LAURENCIER.

◆◆◆◆◆

Délibération n° 2026-04-27.11

Objet : Vote du budget annexe « Lotissement ZA Chaillac » 2026

Monsieur le Président expose au Conseil Communautaire les propositions pour le budget annexe « lotissement ZA de Chaillac » 2026, lequel peut se résumer ainsi :

Section	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	144 055,00 €	162 247,00 €
Recettes	144 055,00 €	162 247,00 €

Vu le budget détaillé annexé à la présente délibération,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Approuve le budget annexe « lotissement ZA de Chaillac » 2026,
- Et autorise Monsieur le Président à procéder aux écritures comptables correspondantes sur le budget 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Philippe GOURLAY

La Secrétaire de séance
Nathalie LAURENCIER

MOVA
Communauté de communes
Marche Occitane
- Val d'Anglin

Acte exécutoire, compte tenu de sa transmission en préfecture le 05 mai 2026 et de sa publication le 05 mai 2026

Signé électroniquement par : Philippe GOURLAY
Date de signature : 05/05/2026
Qualité : Président

BUDGET ANNEXE 2026 - LOTISSEMENT ZA CHAILLAC

FONCTIONNEMENT DEPENSES				FONCTIONNEMENT RECETTES			
6015	Terrains à aménager		0,00 €	7138	042	Variation des eproues de production de biens	86 000,00 €
6045	Achats d'etudes, prestations de service		41 000,00 €				
605	Achats de matériels équipements et travaux		45 000,00 €				
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement		0,00 €				
7133	042 variation des en-cours de productions de biens		58 055,00 €	71355	042	variation des stocks terrains aménagés	58 055,00 €
TOTAL			144 055,00 €				144 055,00 €

INVESTISSEMENT DEPENSES				INVESTISSEMENT RECETTES			
001	Déficit d'investissement reporté		18 192,00 €				
3351	040 En-cours de productions de biens - Terrains		0,00 €	3351	040	En-cours de productions de biens - Terrains	0,00 €
3354	040 En-cours de productions de biens - Etudes et prestations de services		99 055,00 €	3354	040	En-cours de productions de biens - Etudes et prestations de services	58 055,00 €
3355	040 En-cours de productions de biens - Travaux		45 000,00 €	3355	040	En-cours de productions de biens - Travaux	0,00 €
33581	040 En-cours de production de biens - Accessoires		0,00 €	33581	040	E-cours de production de biens - Accessoires	0,00 €
3354	040 variation des stocks études et prestations de services		0,00 €	169758		Autres emprunts et dettes - Autres groupements	104 192,00 €
TOTAL			162 247,00 €				162 247,00 €

A inscrire également en dépenses au 2748 au budget principal.

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
 Reçu en préfecture le 05/05/2026
 Publié le **05 MAI 2026** *S'LOW*
 ID : 036-200035137-20260427-2026042711-DE

Séance du 27 avril 2026

Extrait du registre des délibérations de la Communauté de Communes

Nombre de conseillers :
➤ en exercice : 28
➤ présents : 26
➤ votants : 27
Date de la convocation : 14 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin, légalement convoqués, se sont réunis publiquement en la Salle des Fêtes de Tilly sous la présidence de Philippe GOURLAY, Président.

Présents : Alain OVAN, Emmanuel MOYRAND, Martine DUMAZET, Hugues NICOLAS DE TREMELU, Florine TOUPET, Christelle CARTOUX, Anthony DUBUS, Marianne BIZET, Stéphane CALARD, Marie-Paule NATUREL, Nathalie LAURENCIER, Christel CHAPUT, Benoît VALET, Michèle BALLEZ, Dominique CARDON, Christelle RAOUI, Jean-Christophe PLANTUREUX, Christine DEJOIE, Laurent ALLILAIRE, Hubert JOUOT, Sylvie DELAUNE, Philippe GOURLAY, Christian BREC, Thierry BARBIER, Spike GROËN, Gwylène MAUSSIRE.

Pouvoirs : Marie-Laure FRISCH à Hugues NICOLAS DE TREMELU.

Absents / Excusés : Alain COYAT.

Secrétaire de séance : Nathalie LAURENCIER.

◆◆◆◆◆

Délibération n° 2026-04-27.12

Objet : Vote du budget annexe « Locations commerciales » 2026

Monsieur le Président expose au Conseil Communautaire les propositions pour le budget annexe « locations commerciales » 2026, lequel peut se résumer ainsi :

Section	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	196 739,86 €	575 530,36 €
Recettes	196 739,86 €	575 530,36 €

Vu le budget détaillé annexé à la présente délibération,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**,

- **Approuve** le budget annexe « locations commerciales » 2026,
- **Et autorise** Monsieur le Président à procéder aux écritures comptables correspondantes sur le budget 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Philippe GOURLAY

La Secrétaire de séance
Nathalie LAURENCIER



N.L.

Acte exécutoire, compte tenu de sa transmission en préfecture le 05 mai 2026 et de sa publication le 05 mai 2026

Signé électroniquement par : Philippe GOURLAY
Date de signature : 05/05/2026
Qualité : Président

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 05 MAI 2026

ID : 036-200035137-20260427-2026042712-DE

SLOW

BUDGET ANNEXE 2026 – LOCATIONS COMMERCIALES

FONCTIONNEMENT DEPENSES

LIBELLE	IMPUTATION BUDGETAIRE	PREVU 2025	REALISE 2025	PREVISIONS 2026
Opérations réelles : 011				
eaux et assainissement	60611	500,00	463,87	800,00
énergie-électricité	60612	4 000,00	3 982,57	4 000,00
autres fournitures non stockées	60628	200,00	0,00	200,00
fournitures de petit équipement	60632	2 500,00	0,00	1 000,00
fournitures de voirie	60633	1 000,00	0,00	1 000,00
Total Chapitre 60		8 200,00	4 446,44	7 000,00
locations matériels roulants	61351	600,00	0,00	600,00
entretien et réparation sur autres bâtiments	615228	20 000,00	1 672,16	91 649,41
maintenance	6156	1 000,00	167,50	3 000,00
assurances obligatoire dommage-construction	6162	0,00	278,00	0,00
études et recherches	617	3 000,00	0,00	3 000,00
Total Chapitre 61		24 600,00	2 117,66	98 249,41
honoraires	62268	500,00	0,00	500,00
catalogue et imprimés	6236	500,00	0,00	0,00
publications	6237	3 369,00	1 172,00	1 500,00
services bancaires et assimilés	627	10,00	5,04	10,00
Total Chapitre 62		4 379,00	1 177,04	2 010,00
taxes foncières	63512	11 000,00	10 916,00	14 000,00
Total Chapitre 63		11 000,00	10 916,00	14 000,00
Total cumulé : 011		48 179,00	18 657,14	121 259,41
créances admises en non-valeur	6541	3 000,00	0,00	3 000,00
Total Chapitre 65		3 000,00	10 916,00	3 000,00
titres annulés (sur exercices antérieurs)	673	2 631,00	2 631,00	0,00
Total Chapitre 67		2 631,00	2 631,00	0,00
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	6817	3 000,00	0,00	3 000,00
Total Chapitre 68		3 000,00	0,00	3 000,00
Opérations d'ordre de section à section				
virement à la section d'investissement	023	27 375,00	0,00	0,00
dotations amortissements	6811-042	68 221,00	68 221,00	69 480,45
Total Chapitre 68		68 221,00	68 221,00	69 480,45
Total : opérations d'ordre de section à section		68 221,00	68 221,00	69 480,45
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		152 406,00	89 509,14	196 739,86

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le

ID : 036-200035137-20260427-2026042712-DE

05 MAI 2026 S'LOW

FONCTIONNEMENT RECETTES

LIBELLE	IMPUTATION BUDGETAIRE	PREVU 2025	REALISE 2025	PREVISIONS 2026
antérieur reporté	002	28 095,35	0,00	61 994,81
revenus des immeubles	752	74 000,00	73 097,95	73 000,00
subvention exceptionnelle à caractère administratif	757363	0,00	0,00	0,00
autres produits divers de gestion courante	7588	0,00	0,00	0,00
Total Chapitre 75		74 000,00	73 097,95	73 000,00
Opérations d'ordre de section à section				
neutralisations des amortissements des subventions d'équipements versées	77681-042	5 346,00	5 346,00	5 346,00
subvention d'investissement transférées	777-042	44 964,65	44 964,65	56 399,05
Total Chapitre 77		50 310,65	50 310,65	61 745,05
Total : opérations d'ordre de section à section		50 310,65	50 310,65	61 745,05
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		152 406,00	123 408,60	196 739,86

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 05 MAI 2026

ID : 036-200035137-20260427-2026042712-DE

SLOW

INVESTISSEMENT DEPENSES

LIBELLE	IMPUTATION BUDGETAIRE	PREVU 2025	REALISE 2025	PREVISIONS 2026
Opérations réelles : non rattaché				
résultat d'investissement reporté	001	83 736,32	0,00	0,00
frais d'étude	2031	0,00	0,00	0,00
frais d'insertion	2033	1 500,00	0,00	0,00
bâtiments et installations	20422	52 000,00	6 109,00	50 000,00
Total Chapitre 20		53 500,00	6 109,00	50 000,00
terrains nus	2111	2 000,00	1 692,00	4 000,00
terrains aménagés autres que voirie	2113	0,00	0,00	0,00
immeubles de rapport	21321	0,00	0,00	0,00
installations générales, agencement, aménagement des constructions	21351	200 000,00	70 011,05	290 000,00
autres constructions	2138	10 000,00	0,00	3 000,00
réseaux de voirie	2151	99 295,22	42 691,93	53 900,00
autres réseaux	21538	10 000,00	0,00	50 000,00
autres matériels et outillage de voirie	215738	0,00	6 349,20	0,00
mobilier	21848	1 000,00	466,45	700,00
Total chapitre 21		322 295,22	121 210,63	401 600,00
constructions	2313	300 000,00	38 668,28	14 000,00
immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	2317	20 000,00	1 382,40	30 285,31
avances versées sur commandes	238	0,00	0,00	5 000,00
Total chapitre 23		320 000,00	40 050,68	49 285,31
Opérations d'ordre de section à section				
subvention d'investissement transférées	139158-040	38 697,41	38 697,41	50 131,81
subvention d'investissement transférées	139361-040	6 267,24	6 267,24	6 267,24
Total Chapitre 13		44 964,65	44 964,65	56 399,05
neutralisations des amortissements des subventions d'équipements versées	198-040	5 346,00	5 346,00	5 346,00
Total Chapitre 19		5 346,00	5 346,00	5 346,00
Total : opération d'ordre de section à section		50 310,65	50 310,65	61 745,05
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
installations générales, agencement, aménagement des constructions	21351	0,00	0,00	5 000,00
Total Chapitre 23		0,00	0,00	5 000,00
Total : opérations d'ordre à l'intéri. section		0,00	0,00	5 000,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		829 842,19	217 680,96	575 530,36

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 05 MAI 2026

ID : 036-200035137-20260427-2026042712-DE

S'LO

INVESTISSEMENT RECETTES

LIBELLE	IMPUTATION BUDGETAIRE	PREVU 2025	REALISE 2025	PREVISIONS 2026
Opérations réelles : non rattaché				
résultat d'investissement reporté	001	0,00		186 737,14
excédent affecté	1068	79 217,01	79 217,01	0,00
Total Chapitre 10		79 217,01	79 217,01	0,00
Régions	1312	0,00	63 400,00	0,00
autres groupement	13158	166 889,51	166 889,51	0,00
Etat et établissement nationaux (subvention non amortissable)	1321	0,00	0,00	0,00
Région	1322	120 050,00	0,00	0,00
Département	1323	0,00	0,00	0,00
D.E.T.R	13461	368 089,67	110 426,90	0,00
Total Chapitre 13		655 029,18	340 716,41	0,00
Opérations d'ordre de section à section				
virement de la section de fonctionnement	021	27 375,00	0,00	0,00
bâtiments et installations	28041582	3 621,00	3 621,00	3 621,00
bâtiments et installations	280422	1 465,00	1 465,00	1 465,00
personnes de droit privé	2804422	260,00	260,00	260,00
immeubles de rapport	281321	56 674,00	56 674,00	56 674,00
autres constructions	28138	6 201,00	6 201,00	6 201,00
autres matériels et outillage de voirie	2815738	0,00	0,00	793,00
autres matériels de bureau et mobilier	281848	0,00	0,00	466,45
Total Chapitre 28		68 221,00	68 221,00	69 480,45
Total : opérations d'ordre de section à section		95 596,00	68 221,00	69 480,45
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
avances versées sur commandes	238	0,00	0,00	5 000,00
Total Chapitre 23		0,00	0,00	5 000,00
Total : opérations d'ordre à l'intéri. section		0,00	0,00	5 000,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		829 842,19	488 154,42	575 530,36

Séance du 27 avril 2026

Extrait du registre des délibérations de la Communauté de Communes

Nombre de conseillers :
➤ en exercice : 28
➤ présents : 26
➤ votants : 27
Date de la convocation : 14 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin, légalement convoqués, se sont réunis publiquement en la Salle des Fêtes de Tilly sous la présidence de Philippe GOURLAY, Président.

Présents : Alain OVAN, Emmanuel MOYRAND, Martine DUMAZET, Hugues NICOLAS DE TREMELU, Florine TOUPET, Christelle CARTOUX, Anthony DUBUS, Marianne BIZET, Stéphane CALARD, Marie-Paule NATUREL, Nathalie LAURENCIER, Christel CHAPUT, Benoît VALET, Michèle BALLEZ, Dominique CARDON, Christelle RAOUI, Jean-Christophe PLANTUREUX, Christine DEJOIE, Laurent ALLILAIRE, Hubert JOUOT, Sylvie DELAUNE, Philippe GOURLAY, Christian BREC, Thierry BARBIER, Spike GROËN, Gylène MAUSSIRE.

Pouvoirs : Marie-Laure FRISCH à Hugues NICOLAS DE TREMELU.

Absents / Excusés : Alain COYAT.

Secrétaire de séance : Nathalie LAURENCIER.

◆◆◆◆◆

Délibération n° 2026-04-27.13

Objet : Vote du budget principal 2026

Monsieur le Président expose au Conseil Communautaire les propositions pour le budget principal 2026, lequel peut se résumer ainsi :

Section	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	8 449 210,03 €	3 212 029,60 €
Recettes	8 449 210,03 €	3 212 029,60 €

Vu le budget détaillé annexé à la présente délibération,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **Approuve** le budget principal 2026,
- **Et autorise** Monsieur le Président à procéder aux écritures comptables correspondantes sur le budget 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Philippe GOURLAY

La Secrétaire de séance
Nathalie LAURENCIER



Acte exécutoire, compte tenu de sa transmission en préfecture le 05 mai 2026 et de sa publication le 05 mai 2026

Signé électroniquement par : Philippe GOURLAY
Date de signature : 05/05/2026
Qualité : Président

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 05 MAI 2026

SLOW

ID : 036-200035137-20260427-2026042713-DE

BUDGET PRINCIPAL 2026

FONCTIONNEMENT DEPENSES

LIBELLE	IMPUTATION BUDGETAIRE	PREVU 2025	REALISE 2025	PREVISIONS 2026
Opérations réelles : 011				
eau et assainissement	60611	1 500,00	881,23	2 000,00
énergie - électricité	60612	8 500,00	8 325,81	15 000,00
carburants	60622	7 000,00	6 899,71	8 000,00
alimentation	60623	600,00	573,75	3 000,00
autres fournitures non stockées	60628	800,00	581,10	800,00
fournitures d'entretien	60631	3 000,00	989,15	3 000,00
fournitures de petit équipement	60632	9 000,00	4 433,30	7 000,00
fournitures de voirie	60633	10 000,00	2 043,14	5 000,00
habillement et vêtements de travail	60636	3 000,00	1 574,82	2 500,00
fournitures administratives	6064	2 500,00	1 802,88	2 500,00
autres produits pharmaceutiques	60668	2 000,00	0,00	2 000,00
autres matières et fournitures	6068	0,00	507,25	200,00
Total Chapitre 60		47 900,00	28 612,14	51 000,00
contrats de prestations de services avec des entreprises	611	40 000,00	34 818,35	62 000,00
locations immobilières	6132	0,00	2 690,32	7 800,00
locations matériel roulant	61351	1 000,00	315,12	500,00
locations autres matériels	61358	500,00	625,00	700,00
terrains	61521	2 000,00	0,00	2 000,00
entretien et réparation sur bâtiments publics	615221	4 500,00	1 271,43	6 000,00
voiries	615231	1 200 000,00	144 766,70	2 200 000,00
matériel roulant	61551	4 000,00	2 070,77	3 000,00
entretien autres biens mobiliers	61558	4 000,00	1 065,66	2 000,00
maintenance	6156	2 500,00	2 236,78	2 500,00
multirisques	6161	21 000,00	20 201,43	26 000,00
assurance obligatoire dommage-construction	6162	8 000,00	7 156,00	1 500,00
études et recherches	617	0,00	0,00	400,00
documentation générale et technique	6182	400,00	1 662,69	1 700,00
versements à des organismes de formation	6184	1 500,00	955,00	2 000,00
frais de colloques et de séminaires	6185	800,00	700,00	400,00
autres frais divers	6188	200,00	0,00	300,00
Total Chapitre 61		1 290 400,00	220 535,25	2 318 800,00
autres honoraires, conseils...	62268	6 000,00	11 061,25	2 000,00
frais d'actes et de contentieux	6227	1 000,00	0,00	1 000,00
diverses rémunérations des autres services extérieurs	6228	55 000,00	540,00	50 000,00
annonces et insertions	6231	9 000,00	7 511,36	2 000,00
fêtes et cérémonies	6232	2 000,00	208,21	1 000,00
catalogues et imprimés	6236	17 000,00	12 766,40	10 000,00
publications	6237	200,00	0,00	200,00
divers	6238	21 000,00	24 719,16	28 000,00
voyages et déplacements	6251	1 000,00	192,00	2 000,00
frais d'affranchissement	6261	1 000,00	538,06	700,00
frais de télécommunications	6262	7 000,00	5 276,78	8 000,00
services bancaires et assimilés	627	0,00	0,42	5,00
concours divers (cotisations)	6281	70 000,00	66 207,47	70 000,00
aux communes membres du GFP	62875	320 000,00	142 259,18	440 000,00
autres services extérieurs	6288	32 000,00	23 943,45	500,00
Total Chapitre 62		542 200,00	295 223,74	615 405,00

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 05 MAI 2026

S'LO

ID : 036-200035137-20260427-2026042713-DE

taxes foncières	63512	10 000,00	7 762,00	10 000,00
Total Chapitre 63		10 000,00	7 762,00	10 000,00
Total cumulé : 011		1 890 500,00	552 133,13	2 995 205,00
Opérations réelles : 012				
autre personnel extérieur	6218	51 000,00	37 174,80	30 000,00
Total Chapitre 62		51 000,00	37 174,80	30 000,00
cotisations au Centre national et aux centres de gestion de la FPT	6336	4 500,00	3 395,09	6 000,00
Total Chapitre 63		4 500,00	3 395,09	6 000,00
rémunération principale (personnel titulaire)	64111	183 000,00	139 703,28	192 000,00
rémunérations (personnel non-titulaire)	64131	85 000,00	44 451,46	140 000,00
primes et autres indemnités	64138	3 000,00	2 588,25	3 000,00
rémunération apprentis	6417	0,00	0,00	13 000,00
cotisations à l'URSSAF	6451	55 000,00	30 796,67	75 000,00
cotisations aux caisses de retraite	6453	47 000,00	41 415,91	75 000,00
cotisations à l'assurance chômage	6454	3 500,00	1 781,90	6 500,00
cotisations pour assurance du Personnel	6455	25 000,00	17 507,12	24 000,00
cotisations aux autres organismes sociaux	6458	2 000,00	1 110,00	2 000,00
médecine du Travail et pharmacie	6475	1 500,00	264,00	2 000,00
Total Chapitre 64		405 000,00	279 618,59	532 500,00
Total cumulé : 012		460 500,00	320 188,48	568 500,00
Opérations réelles : 014				
autres restitutions au titre des dégrèvements sur contributions directes	7391118	2 000,00	1 069,00	2 000,00
attribution de compensation	739211	1 159 259,00	947 777,00	947 777,00
FPIC (fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales)	7392221	78 000,00	57 211,00	78 000,00
Fraction compensatoire de la TFPB et de la TH sur les résidences principales	73951	5 500,00	0,00	5 500,00
Fraction compensatoire de la CVAE	73952	2 000,00	0,00	1 600,00
reversements, restitutions et prélèvements divers	7398	0,00	0,00	0,00
Total Chapitre 73		1 246 759,00	1 006 057,00	1 034 877,00
Total cumulé : 014		1 246 759,00	1 006 057,00	1 034 877,00
Opérations réelles : non rattaché				
indemnités des élus	65311	78 500,00	78 537,90	78 000,00
cotisations de retraite	65313	6 000,00	3 247,63	10 000,00
cotisations de sécurité sociale - part patronale	65314	9 000,00	8 810,72	9 000,00
formation des élus	65315	1 570,00	0,00	1 560,00
cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat	653172	50,00	40,69	50,00
contribution aux organismes de regroupement	65568	69 000,00	68 337,77	54 640,46
autres cotisations obligatoires	6558	89 000,00	73 019,95	90 000,00
communes membres du GFP	657341	10 000,00	4 410,78	15 000,00
autres communes	657348	6 500,00	0,00	9 000,00
subvention de fonctionnement - autres groupements	657358	75 000,00	40 446,35	85 000,00
subvention de fonctionnement à caractère administratif	65736211	0,00	0,00	0,00
subvention de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	65748	200 000,00	110 790,17	200 000,00
intérêts moratoires et pénalités sur marchés	6583	200,00	103,32	200,00
autres	65888	5,00	2,50	400,00
Total Chapitre 65		544 825,00	387 747,78	552 850,46
intérêts réglés à l'échéances	66111	47 760,57	40 810,15	48 000,00

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le

05 MAI 2026

SLOW

ID : 036-200035137-20260427-2026042713-DE

intérêts-rattachement des ICNE	66112	930,55	-73,43	372,41
Total Chapitre 66		48 691,12	40 736,72	48 372,41
titres annulés (sur exercices antérieurs)	673	0,00	0,00	0,00
Total Chapitre 67		0,00	0,00	0,00
reversements sur redevances d'enlèvement des ordures ménagères	70619	0,00	0,00	1 060 000,00
Total Chapitre 70		0,00	0,00	1 060 000,00
Opérations d'ordre de section à section				
virement à la section d'investissement	023	1 121 551,08	0,00	2 021 924,47
dotations amortissements	6811-042	206 363,48	206 363,48	167 480,69
Total Chapitre 68		206 363,48	206 363,48	167 480,69
Total : opérations d'ordre de section à section		1 327 914,56	206 363,48	2 189 405,16
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		5 519 189,68	2 513 226,59	8 449 210,03

FONCTIONNEMENT RECETTES

LIBELLE	IMPUTATION BUDGETAIRE	PREVU 2025	REALISE 2025	PREVISIONS 2026
Opérations réelles : 013				
remboursements sur rémunérations du personnel	6419	0,00	0,00	0,00
remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	6459	0,00	1 637,00	0,00
remboursements sur autres charges sociales	6479	0,00	16 384,40	5 000,00
Total Chapitre 64		0,00	18 021,40	5 000,00
Total cumulé : 013		0,00	18 021,40	5 000,00
Opérations réelles : non rattaché				
Résultats antérieurs reportés	002	1 979 484,99	0,00	3 356 227,67
redevances d'enlèvement des ordures ménagères	70611	0,00	0,00	1 060 000,00
autres	706888	800,00	550,00	0,00
Total Chapitre 70		800,00	550,00	1 060 000,00
impôts directs locaux	73111	796 723,00	770 992,00	783 923,00
taxe sur les surfaces commerciales (T.A.S.COM)	73113	25 959,00	27 373,00	27 373,00
imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)	73114	300 813,00	324 514,00	328 736,00
autres contributions directes	73118	0,00	43 065,00	0,00
taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)	73136	55 000,00	55 048,00	55 000,00
autres impôts locaux ou assimilés	7318	0,00	0,00	0,00
attribution de compensation	73211	132 172,00	512 917,00	512 917,00
F.N.G.I.R. (fonds national de la garantie individuelle des ressources)	73221	127 933,00	127 933,00	127 933,00
FPIC (fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales)	732221	70 000,00	48 866,00	70 000,00
fraction compensatoire de la TFPB et de la TH résidences principales	7351	600 592,00	600 592,00	603 263,00
fraction compensatoire de la CVAE	7352	229 575,00	229 575,00	231 124,00
autres	7358	0,00	2 106,00	0,00
Total Chapitre 73		2 338 767,00	2 742 981,00	2 740 269,00
dotation d'intercommunalité des EPCI	741124	131 302,00	121 257,00	125 751,00

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le

05 MAI 2026

SLOW

ID : 036-200035137-20260427-2026042713-DE

dotation de compensation des groupements de communes	741126	207 359,00	207 359,00	200 052,00
FCTVA	744	12 000,00	60 650,84	1 726,37
D.G.D.	74611	5 000,00	0,00	0,00
Régions	7472	33 580,00	34 560,00	31 856,00
Département	7473	115 806,00	0,00	335 200,00
autres organismes	747818	0,00	3 072,00	0,00
DCRTP (dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle)	748312	159 647,00	158 976,00	125 190,00
Etat-Compensation au titre de la Contribution Economique Territoriale (CVAE et CFE)	74832	312 236,00	201 963,00	265 298,00
Etat-compensation au titre des exonérations de taxe foncière	74833	9 092,00	122 007,00	7 465,00
Etat-compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	74834	0,00	0,00	2 637,00
Total Chapitre 74		986 022,00	909 844,84	1 095 175,37
revenus des immeubles	752	82 383,72	82 383,72	82 383,72
autres produits divers de gestion courante	75888	5,00	4 461,24	5,00
Total Chapitre 75		82 388,72	86 844,96	82 388,72
mandats annulés (sur exercices antérieurs)	773	0,00	0,00	76,00
Total Chapitre 77		0,00	0,00	76,00
Opérations d'ordre de section à section				
neutralisation des amortissements des subventions d'équipements	77681-042	125 240,16	125 240,16	103 586,54
subvention d'investissement transférées	777-042	6 486,81	6 486,81	6 486,73
Total Chapitre 77		131 726,97	131 726,97	110 073,27
Total : opérations d'ordre de section à section		131 726,97	131 726,97	110 073,27
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		5 519 189,68	3 889 969,17	8 449 210,03

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 05 MAI 2025

SLOW

ID : 036-200035137-20260427-2026042713-DE

INVESTISSEMENT DEPENSES

LIBELLE	IMPUTATION BUDGETAIRE	PREVU 2025	REALISE 2025	PREVISIONS 2026
Opérations réelles : non rattaché				
résultat d'investissement reporté	001	0,00	0,00	0,00
emprunts en euros	1641	42 071,94	42 071,94	48 000,00
autres prêteurs	16818	10 833,33	10 833,33	3 500,00
Total Chapitre 16		52 905,27	52 905,27	51 500,00
frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	202	28 064,98	13 962,00	35 897,02
frais d'études	2031	100 060,00	0,00	30 000,00
frais d'insertion	2033	2 000,00	755,89	5 000,00
bâtiments et installations	2041412	110 000,00	0,00	352 178,00
bâtiments et Installations (subvention au BA)	20415332	166 889,51	166 889,51	0,00
biens mobiliers, matériel et études	2041581	0,00	0,00	0,00
concessions et droits similaires	2051	8 000,00	0,00	1 500,00
autres immobilisations corporelles	2088	500,00	0,00	700,00
Total chapitre 20		415 514,49	181 607,40	425 275,02
installations générales, agencements, aménagements des constructions	21351	5 000,00	1 141,58	50 000,00
autres constructions	2138-31	54 000,00	0,00	0,00
autres constructions (micro crèche)	2138-44	720 000,00	604 478,53	84 478,53
réseaux de voirie	2151	77 398,29	0,00	80 000,00
matériel roulant	215731	0,00	0,00	60 000,00
autre matériel et outillage de voirie	215738	3 000,00	0,00	10 000,00
autres matériel informatique	21838	4 500,00	3 559,10	8 000,00
autres matériels de bureau et mobilier	21848	100 000,00	33 871,28	29 500,00
matériels de téléphonie	2185	2 000,00	425,88	1 000,00
autres immobilisations corporelles	2188	5 000,00	9 018,11	2 000,00
Total chapitre 21		970 898,29	652 494,48	324 978,53
constructions (MARPA)	2313-10	75 000,00	8 929,44	218 000,00
constructions (bâtiment technique)	2313-21	10 000,00	0,00	2 000,00
Constructions (MSP St-Benoît)	2313-37	240 000,00	20 754,00	317 762,00
immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	2317-HO	40 000,00	1 379,15	177 519,44
immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	2317-13	467 877,70	0,00	0,00
immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	2317-39	19 088,39	0,00	0,00
immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	2317-40	6 086,40	0,00	0,00
immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition (OT St-Benoît)	2317-41	240 000,00	0,00	250 000,00
immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition (travaux pont de Tilly)	2317-42	140 000,00	69 785,94	9 785,94
immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition (EP prog. 2023)	2317-43	3 151,46	1 983,95	5 000,00
immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition (EP prog. 2024)	2317-45	210 628,56	169 633,88	29 005,32
immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition (EP prog. 2025)	2317-46	210 000,00	0,00	90 000,00
immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition (EP prog. 2026)	2317-47	0,00	0,00	300 000,00
Total chapitre 23		1 661 832,51	272 466,36	1 399 07,27

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 05 MAI 2026

S'LO

ID : 036-200035137-20260427-2026042713-DE

Prêts (avance au BA lotissement ZA Chaillac)	2748	38 192,00	0,00	104 192,00
Total chapitre 24		38 192,00	0,00	104 192,00
opérations d'investissement sous mandats - dépenses	4581225	64 887,00	0,00	38 558,04
Total chapitre 45		64 887,00	0,00	38 558,04
Opérations d'ordre de section à section				
subvention d'investissement transférées	13911-040	6 486,81	6 486,81	6 486,73
subvention d'investissement transférées	139361-040	0,00	0,00	0,00
Total Chapitre 13		6 486,81	6 486,81	6 486,73
neutralisations des amortissements des subventions d'équipements versées	198-040	125 240,16	125 240,16	103 586,54
Total Chapitre 19		125 240,16	125 240,16	103 586,54
Total : opérations d'ordre de section à section		131 726,97	131 726,97	110 073,27
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		3 335 956,53	1 291 200,48	3 212 029,60

INVESTISSEMENT RECETTES

LIBELLE	IMPUTATION BUDGETAIRE	PREVU 2025	REALISE 2025	PREVISIONS 2026
Opérations réelles : non rattaché				
résultat d'investissement reporté	001	1 354 404,49		343 819,88
F.C.T.V.A.	10222	70 000,00	74 252,39	98 594,42
Excédent affecté	1068	0,00	0,00	0,00
Total Chapitre 10		70 000,00	74 252,39	98 594,42
état et établissement nationaux	1311	317 000,00	0,00	
état et établissement nationaux (subvention non amortissable)	1321	0,00	0,00	94 887,00
Région (subvention non amortissable)	1322	62 077,84	0,00	0,00
Département (subvention non amortissable)	1323	9 600,00	0,00	0,00
D.E.T.R.	13461	130 072,64	0,00	0,00
Total Chapitre 13		518 750,48	0,00	94 887,00
opérations d'investissement sous mandats - dépenses	4582225	64 887,00	0,00	38 558,04
Total chapitre 45		64 887,00	0,00	38 558,04
Opérations d'ordre de section à section				
virement de la section de fonctionnement	021	1 121 551,08	0,00	2 021 924,47
frais d'études	28031	2 604,00	2 604,00	2 604,00
bâtiments et installations	28041412	8 028,00	8 028,00	8 028,00
biens mobiliers, matériels et études	28041581	0,00	0,00	0,00
bâtiments et installations	280415332	56 989,00	56 989,00	56 989,00
bâtiments et installations	28041582	60 223,16	60 223,16	38 569,54
concessions et droits assimilés	2805	921,00	921,00	443,00
installations générales, agencement, aménagement des constructions	281351	13 257,35	13 257,35	1 490,58
réseaux de voirie	28151	94,00	94,00	94,00
matériel roulant	2815731	13 038,76	13 038,76	9 838,00
autre matériel et outillage de voirie	2815738	5 783,33	5 783,33	2 324,60
matériel informatique scolaire	281831	3 099,00	3 099,00	3 099,00
autres matériels informatiques	281838	34 504,65	34 504,65	29 623,00
meublé	281848	7 302,00	7 302,00	11 715,03
matériel de téléphonie	28185	0,00	0,00	425,88

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 05 MAI 2026

ID : 036-200035137-20260427-2026042713-DE

S'LO

autres immobilisations corporelles	28188	519,23	519,23	2 237,06
Total Chapitre 28		206 363,48	206 363,48	167 480,69
Total : opérations d'ordre de section à section		1 327 914,56	206 363,48	2 189 405,16
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
frais d'études	2031	0,00	0,00	0,00
frais d'insertion	2033	0,00	0,00	0,00
Total Chapitre 20		0,00	0,00	0,00
Total : opérations d'ordre de section à section		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		3 335 956,53	280 615,87	3 212 029,60